



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 04/05/2022
Reçu en Préfecture le : 04/05/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-
20220503-123720-DE-1-1
certifié exact,

Séance du mardi 3 mai 2022
D-2022/105

Aujourd'hui 3 mai 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h30 à 17h47

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Pascale ROUX, Madame Myriam ECKERT,

Madame Nadia SAADI présente à partir de 15h09, Madame Catherine FABRE présente à partir de 15h05, Madame Isabelle ACCOCEBERRY présente à partir de 16h20, et Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 17h47

Excusés :

Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH,

**Organisation du Colloque Bordeaux Echanges Européens
pour achats publics engagés - Subvention pour l'organisation
de la manifestation - Décision - Autorisation**

Monsieur Bernard G BLANC, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La commande publique est l'un des principaux leviers de mise en œuvre de l'action publique.

Le nouveau schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables adopté en mai 2021 permet d'intégrer dans les différents contrats de la Ville de nombreuses mesures en faveur :

- de l'insertion sociale et de l'économie sociale et solidaire ;
- de l'environnement et de l'économie circulaire ;
- de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations ;
- de l'accès des petites et moyennes entreprises ;
- de l'innovation ;
- d'une meilleure gouvernance.

Dans le même temps les réglementations européennes et nationales évoluent et fixent de nouveaux objectifs plus volontaristes à atteindre.

Face à ces enjeux il apparaît que chaque personne publique a tendance à agir et proposer des actions isolément et sans véritablement de concertation et d'échanges avec les autres acteurs, qu'ils soient nationaux ou européens.

C'est pourquoi la Ville de Bordeaux, en partenariat avec Bordeaux Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Gironde (CCI) et l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP), organise un colloque intitulé : Bordeaux Echanges Européens – Pour des achats durables et engagés.

Cet évènement a deux objectifs :

- la promotion d'une réflexion commune sur le cadre réglementaire européen et son interprétation ;
- le partage d'informations sur les bonnes pratiques et les stratégies entre les acheteurs de l'Union Européenne.

Il se tiendra le 28 juin dans les locaux de la CCI, Place de la Bourse, dans les derniers jours de la Présidence Française de l'Union Européenne. Il sera à la fois digital et présentiel afin de pouvoir accueillir le plus de personnes possible dans contexte sanitaire incertain. Une majorité d'intervenants viendra de pays de l'Union Européenne pour présenter leurs actions en matière d'achat durable et de développement économique.

Le programme prévisionnel est joint en annexe de la présente délibération.

La gestion de ce colloque est assurée par l'UGAP et il est proposé d'y apporter un soutien au titre de son organisation à hauteur de 20 000 €, suite au dépôt par l'UGAP d'une demande de subvention en date du 24 mars 2022.

Au regard des éléments présentés, il vous est proposé, mesdames et messieurs, de bien vouloir :

- approuver le versement à l'UGAP d'une subvention de 20 000 € dans le cadre de l'organisation du colloque Bordeaux Echanges Européens, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2022, chapitre 65 – article 657382 – fonction 020,
- procéder au versement de la subvention correspondante sous forme de paiement unique,
- autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE MADAME MYRIAM ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 mai 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Bernard G BLANC



Demande de subvention

Année 2022

- FORMULAIRE GENERAL -

1^{ère} demande

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS :

**à retourner impérativement de façon numérique accompagné des pièces jointes
par le biais du formulaire d'envoi sur le site de la Ville de Bordeaux :**

www.bordeaux.fr*

* www.bordeaux.fr ; dans la rubrique « *Pratique* », choisir « *Vie associative* », puis « *Vous êtes une association (suite)* », puis « *Financement* ».

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce dossier fera l'objet d'une saisie informatique pour son étude. De ce fait, un certain nombre d'éléments demandés dans le dossier sont obligatoires et leur absence bloquera l'examen de votre demande de subvention.

Le présent formulaire contient les éléments suivants :

Pages 3 – 5 : PRESENTATION DE L'ORGANISME

Page 6 : RENSEIGNEMENTS SUR LES MISES À DISPOSITION

Page 7 : RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE L'ORGANISME

Page 8 : RENSEIGNEMENTS SUR LES SUBVENTIONS

Page 9 : RECAPITULATIF DU MONTANT DEMANDE A LA VILLE DE BORDEAUX DANS LE CADRE DE CETTE CAMPAGNE DE SUBVENTION

Page 10 : ANNEXE : Présentation du circuit d'un dossier de demande de subvention

Pièces à joindre obligatoirement avec le présent formulaire :

- Le budget prévisionnel global de l'organisme**
- Les fiches spécifiques** détaillant l'objet et le budget prévisionnel de la ou les demandes de subvention.
- L'attestation sur l'honneur** signée par le Président de l'organisme ainsi que le pouvoir donné par le président si besoin.
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos** par :

Chaque page du document comptable doit être paraphée par le Président ou le Commissaire aux Comptes.

- le Président ou l'expert-comptable
 - ou**
 - le Commissaire aux Comptes
- si la demande excède 153 000 €**

- Les rapports du commissaire aux comptes signé** (pour les organismes qui en ont un).
- Le dernier rapport d'activité.** Il peut revêtir la forme de votre choix, mais il doit comporter le détail des actions menées lors de la dernière saison clôturée. Il peut s'agir du compte rendu de l'Assemblée Générale, d'un rapport moral, d'une note de synthèse rédigée par le Directeur ou le Président.
- Le dernier procès-verbal d'assemblée générale ordinaire** et extraordinaire, le cas échéant
- La **composition du bureau et/ou conseil d'administration**
- Le **récépissé de déclaration de création** ou de **modification** délivré par les services de l'Etat.
- Un exemplaire des **statuts** déposés ou approuvés de l'organisme (les statuts doivent être datés du jour de la décision et signés par deux personnes minimums du bureau).
- Un **relevé d'identité bancaire ou postal** de l'organisme.
- Le numéro **SIRET** (pour obtenir un numéro siret, merci de se référer à la notice d'informations année 2022, disponible sur le site internet www.bordeaux.fr)

Pour toute demande de renseignement, vous trouverez dans la notice d'information année 2022 (téléchargeable sur le site internet) la liste des coordonnées des différentes directions ainsi que celles du guichet unique subventions.

PRESENTATION DE L'ORGANISME

NOM STATUTAIRE : Union des groupements d'Achats publics

Sigle : UGAP.....

Objet général de l'organisme (correspond à l'objet indiqué dans les statuts) :

Date des derniers statuts en cours :

Numéro Siret (composé de 14 chiffres) : **776 056 467 00587**

Numéro RNA (Registre National des Associations - indiqué sur le récépissé de déclaration) : **W**.....

Date de la déclaration aux services de l'Etat (merci de respecter le format suivant JJ/MM/AAAA)

– de la création de l'association :

– de la dernière modification (s'il y a lieu) :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

COORDONNEES DE L'ORGANISME

Les coordonnées ci-dessous peuvent être transmises aux usagers lors de demandes d'informations

Téléphone : 0164732000..... E-mail :Fsalem-RIZK@ugap.fr.....

Adresse du site internet :

| | Siège Social de l'organisme (indiqué sur le récépissé) | Correspondance de l'organisme (si différente du siège social) |
|-----------------|--|---|
| Adresse | 1 bd Archimède champs sur marne | |
| CP-VILLE | 77444 Marne la vallée cedex 2 | |

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ORGANISME

Prénom :EDWARD..... NOM : JOSSA.....

Fonction au sein de l'organisme : President Directeur Général.....

Téléphone :0164732000 E-mail : fsalem-rizk@Ugap.fr

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGEE DU DOSSIER DE SUBVENTION

(si différente du responsable légal)

Prénom :Pascale NOM : Belsoeur.....

Fonction au sein de l'organisme : chef du département communication.....

Téléphone :0164732220 E-mail : pbelsoeur@ugap.fr

PRESENTATION DE L'ORGANISME (suite)

COMPOSITION DU BUREAU :

- S'agit d'un bureau collégial ? OUI NON
Si OUI, merci de modifier les intitulés des fonctions ci-dessous.

Dernière date d'élection du bureau :

| Fonction | Prénom - NOM | Courriel | Téléphone |
|------------|--------------|----------|-----------|
| Président | | | |
| Secrétaire | | | |
| Trésorier | | | |
| | | | |
| | | | |

DIRECTION (s'il y a lieu)

| | Prénom - NOM | Adresse mail | Téléphone |
|-----------|--------------|--------------|-----------|
| Directeur | | | |

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

- **Votre organisme dispose-t-il d'un :**
- Commissaire aux comptes ? OUI NON
 - Expert-comptable ? OUI NON
- **Votre organisme est-il reconnu d'utilité publique¹ ?** OUI NON
Si oui, date de publication au Journal Officiel :
- **Votre organisme dispose-t-il d'agrément(s) administratif(s)?** OUI NON
Si oui, vous préciserez le(s)quel(s) en indiquant les informations citées ci-dessous :

| Type d'agrément (par exemple : service civique...) | attribué par | en date du | n° agrément |
|---|--------------|------------|-------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

¹ Une association loi 1901 déclarée peut être reconnue d'utilité publique, par décret en Conseil d'État. Cette reconnaissance permet à l'association d'accéder à certains avantages. Mais elle peut être retirée à tout moment. Une des conditions : une période probatoire de fonctionnement d'au moins 3 ans après la déclaration initiale de l'association à la préfecture est nécessaire (cf : <https://www.service-public.fr>).

PRESENTATION DE L'ORGANISME^(suite)

RESSOURCES HUMAINES

- **Adhérents de l'organisme :** (à jour de la cotisation statutaire de l'année écoulée)

| Nombre Total d'adhérents | Nombre d'hommes | Nombre de femmes |
|--------------------------|-----------------|------------------|
| | | |

- **Adhésion** (détailler le tarif par public, tranche d'âge, tarif dégressif...) :

.....

- **Moyens humains de l'organisme :**

| | Nombre Total | Nombre d'hommes | Nombre de femmes |
|--|--------------|-----------------|------------------|
| Nombre de bénévoles : <i>(personnes contribuant régulièrement à l'activité de votre organisme, de manière non rémunérée)</i> | | | |
| Nombre de service civique : | | | |
| Nombres de salariés : | 1500 | | |
| dont nombre d'emplois aidés : | | | |
| Nombre de salariés en ETPT ¹: <i>(Equivalent Temps Plein Travaillé)</i> | | | |
| Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique : | | | |

- Cumul des cinq salaires annuels bruts (charges incluses) les plus élevés : euros.

- Détail des cinq salaires annuels bruts les plus élevés :

1. Prénom : NOM :
Fonction : Rémunération (en euros) :

2. Prénom : NOM :
Fonction : Rémunération (en euros) :

3. Prénom : NOM :
Fonction : Rémunération (en euros) :

4. Prénom : NOM :
Fonction : Rémunération (en euros) :

5. Prénom : NOM :
Fonction : Rémunération (en euros) :

¹ un salarié à temps plein représente 1 ETPT, un salarié à mi-temps représente 0.5 ETPT.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE L'ORGANISME

I) DOMAINES D'ACTIVITE

Inscrivez le chiffre 1 en face de la rubrique se rapprochant le plus de votre activité principale et 2 pour votre (ou vos) activité(s) secondaire(s) le cas échéant :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Sports | <input type="checkbox"/> Emploi, formation, insertion professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Loisirs | <input type="checkbox"/> Culture |
| <input type="checkbox"/> Enfance, jeunesse | <input type="checkbox"/> Petite enfance (0-3 ans) Familles accompagnement à la parentalité |
| <input type="checkbox"/> Education | <input type="checkbox"/> Vie étudiante |
| <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat | <input type="checkbox"/> Commerce, économie, artisanat |
| <input type="checkbox"/> Santé, bien-être | <input type="checkbox"/> Entraide, humanitaire, solidarité |
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Coopération internationale |
| <input type="checkbox"/> Architecture, urbanisme, design, logement/habitat | <input type="checkbox"/> Sciences |
| <input type="checkbox"/> Autres : précisez : | <input type="checkbox"/> Accès aux droits, défense des droits |

II) PUBLICS TOUCHES PAR LES ACTIVITES HABITUELLES DE L'ORGANISME

Plusieurs choix possibles :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tous publics | <input type="checkbox"/> Jeunes (18-25 ans) |
| <input type="checkbox"/> Familles | <input type="checkbox"/> Etudiants |
| <input type="checkbox"/> Enfants de 0 à 3 ans | <input type="checkbox"/> Adultes |
| <input type="checkbox"/> Enfants de 3 à 5 ans | <input type="checkbox"/> Personnes handicapées |
| <input type="checkbox"/> Enfants de 6 à 11 ans | <input type="checkbox"/> Seniors |
| <input type="checkbox"/> Jeunes (12-17 ans) | <input type="checkbox"/> Personnes en difficultés sociales |
| <input type="checkbox"/> Autres : précisez : | |

III) TERRITOIRES D'INTERVENTION DE L'ORGANISME

Les activités habituelles de votre organisme se déroulent dans le périmètre :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> De la région | <input type="checkbox"/> Du département | <input type="checkbox"/> De la métropole |
| <input type="checkbox"/> D'une commune : <input type="checkbox"/> Bordeaux ou <input type="checkbox"/> autre : précisez : | | |
| <input type="checkbox"/> D'un quartier de Bordeaux ¹ : précisez : | | |
| <input type="checkbox"/> Bordeaux Maritime | <input type="checkbox"/> Chartrons Grand Parc Paul Doumer | |
| <input type="checkbox"/> Centre Ville | <input type="checkbox"/> Saint Augustin Tausin Alphonse Dupeux | |
| <input type="checkbox"/> Nansouty Saint Genès | <input type="checkbox"/> Bordeaux Sud | |
| <input type="checkbox"/> Bastide | <input type="checkbox"/> Caudéran | |
| <input type="checkbox"/> Autre : précisez : | | |

¹ Pour connaître votre (ou vos) quartier(s) d'intervention(s), vous pouvez utiliser le lien suivant <http://plan.bordeaux.fr/bordeaux>.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MISES À DISPOSITION

I- LOCAUX

| Adresse du local | Propriétaire du local (Association, Ville de Bordeaux, autres : précisez) | Objet de l'occupation (Bureaux, activités, stockage matériel...) | Loyer annuel (0 € si mise à disposition gratuite) | Montant annuel des fluides (0 € si pas à votre charge) | | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|-----|---|-----|---|-------------|---|--------|---|
| | | | € | <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Eau</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Gaz</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Electricité</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> </table> | Eau | € | Gaz | € | Electricité | € | Autres | € |
| Eau | € | | | | | | | | | | | |
| Gaz | € | | | | | | | | | | | |
| Electricité | € | | | | | | | | | | | |
| Autres | € | | | | | | | | | | | |
| | | | € | <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Eau</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Gaz</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Electricité</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> </table> | Eau | € | Gaz | € | Electricité | € | Autres | € |
| Eau | € | | | | | | | | | | | |
| Gaz | € | | | | | | | | | | | |
| Electricité | € | | | | | | | | | | | |
| Autres | € | | | | | | | | | | | |
| | | | € | <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Eau</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Gaz</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Electricité</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> </table> | Eau | € | Gaz | € | Electricité | € | Autres | € |
| Eau | € | | | | | | | | | | | |
| Gaz | € | | | | | | | | | | | |
| Electricité | € | | | | | | | | | | | |
| Autres | € | | | | | | | | | | | |
| | | | € | <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Eau</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Gaz</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Electricité</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> </table> | Eau | € | Gaz | € | Electricité | € | Autres | € |
| Eau | € | | | | | | | | | | | |
| Gaz | € | | | | | | | | | | | |
| Electricité | € | | | | | | | | | | | |
| Autres | € | | | | | | | | | | | |

II- AUTRES MISES A DISPOSITION

| Nature de la mise à disposition) | Précisions |
|--|------------|
| Locaux associatifs ponctuels | |
| Actions de communication | |
| Mobilier (tables, chaises) | |
| Matériel de stand (tentes, grilles et panneaux) | |
| Matériel scénique (scènes, sonorisation, éclairages) | |
| Plantes vertes | |
| Personnels | |
| Autre (à préciser) | |

RENSEIGNEMENTS SUR LES SUBVENTIONS

HORS VILLE DE BORDEAUX

Ce tableau concerne les subventions de fonctionnement et non celles d'investissement.

| Attribuées par | Montant demandé en 2022 | Montant attribué en 2021 | Montant attribué en 2020 |
|---|-------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Etat | | | |
| Région | | | |
| Département | | | |
| Bordeaux Métropole <u>Hors Ville de Bordeaux</u> | 28 438 | | |
| Autres communes (à lister ci-dessous) : | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| DRAC | | | |
| FONDS EUROPEENS | | | |
| CAF (hors prestations de services) | | | |
| Autres organismes (à lister ci-dessous) : | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

**RECAPITULATIF DU MONTANT DEMANDE A LA VILLE DE BORDEAUX
DANS LE CADRE DE CETTE CAMPAGNE DE SUBVENTION :**

Le tableau ci-dessous permet de récapituler l'objet de la ou les demande(s) faites à la Ville de Bordeaux dans le cadre de ce dossier.

Chaque demande devra être détaillée dans une fiche spécifique à télécharger sur le site de la Ville.

L'attestation sur l'honneur (document à télécharger), signé par le responsable légal de l'organisme, indiquera le montant total demandé dans le cadre de ce dossier.

| <u>Intitulé de l'objet de la demande</u> chaque demande sera détaillée dans une fiche spécifique | <u>Montant demandé</u> | <u>Intitulé du service de la Ville destinataire de la demande</u> (si connu) |
|---|-----------------------------------|---|
| Colloque Bordeaux échanges européens Sur les achats responsables du 28 juin 2022 | 20 000 | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

ANNEXE

Présentation du circuit d'un dossier de demande de subvention

Etape 1 : Envoi de la demande de subvention via le formulaire sur www.bordeaux.fr

Il appartient à l'organisme de déposer son dossier de demande de subvention via le formulaire d'envoi sur le site internet de la ville de Bordeaux www.bordeaux.fr. Une adresse mail est nécessaire pour envoyer son dossier de demande de subvention (pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter la [notice d'information année 2022](#)). Dès l'envoi effectué, une confirmation d'envoi vous sera adressée, sur l'adresse mail transmise, vous indiquant le numéro de votre demande.

Etape 2 : Réception de la demande par le service instructeur

Dès réception de la demande par le service instructeur, un accusé de réception sera adressé au président de l'organisme récapitulant l'objet de la demande, les coordonnées du service instructeur et faisant état de la complétude ou non du dossier. Cependant si la demande n'a aucun lien avec les compétences de la Ville une lettre de refus pourra être adressée. Au-delà d'un délai de 30 jours, si aucun accusé de réception n'a été reçu, il appartient à l'organisme de se renseigner auprès de la Ville de la bonne réception du dossier.

Etape 3 : Instruction de la demande

La direction thématique concernée procède à une instruction technique, juridique et financière de la demande. Des vérifications juridiques et comptables sont également effectuées sur la base des documents transmis par l'organisme soit par la direction instructrice soit par les services de contrôle de gestion de la collectivité.

La Ville étudiera avec une attention plus particulière les dossiers respectant les orientations politiques majeures que sont : l'écologie, les solidarités, la citoyenneté active, la santé et la culture de la rencontre. En outre, la Ville accompagnera en priorité les associations démontrant leur capacité à s'inscrire dans un projet inter partenarial et à mutualiser leurs moyens. Le soutien se portera également sur les projets et démarches visant à renforcer et à encourager la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Etape 4 : Décision

L'Adjoint au Maire compétent propose alors de donner une suite favorable ou non à la demande. Si l'avis est positif, la subvention est soumise aux différentes commissions avant inscription au Conseil Municipal selon un calendrier propre aux services de la Ville de Bordeaux.

Etape 5 : Envoi à l'association d'une notification (courant du 1^{er} semestre 2022)

Au lendemain du vote, les délibérations sont adressées à la Préfecture qui opère un contrôle de légalité des décisions prises par le Conseil Municipal.

Dès retour, et si le Conseil Municipal a adopté la subvention proposée, une notification sera adressée au président de l'organisme stipulant le montant de la subvention allouée. A l'inverse, une lettre de refus sera envoyée.

Etape 6 : Si subvention allouée et le cas échéant, signature d'une convention par l'organisme

Suivant les directions thématiques, une convention vous sera adressée par les services de la Ville précisant le montant, l'objet, les conditions d'utilisation de la subvention allouée ainsi que les conditions de versement de ladite subvention. Cette convention sera à retourner dans les plus brefs délais, car celle-ci conditionne le règlement de la subvention.

Etape 7 : Versement de la subvention

Dès réception des délibérations par la Préfecture et, le cas échéant, dès réception de la convention signée par l'organisme et la Ville, ainsi que de l'ensemble des pièces demandées selon les directions, le service procède au versement de la subvention votée (comme indiqué dans la convention) par virement sur le compte bancaire de l'organisme. La transmission du RIB à jour et du numéro SIRET est nécessaire pour procéder au versement. Les délais administratifs de versement sont en moyenne de six semaines.

Etape 8 : Envoi d'un compte rendu financier par l'organisme

Un compte rendu financier doit être déposé auprès de la collectivité qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Un document type est disponible sur le site internet de la ville de Bordeaux www.bordeaux.fr.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie et signée pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci (page 4).

Je soussigné(e), (NOM et Prénom) Edward Jossa

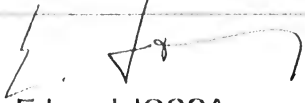
représentant(e) légal(e) de l'organisme : Union des groupements d'achats Publics (UGAP)

- Certifie que l'organisme est à jour de ses obligations administratives¹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- **Certifie être conscient de l'impact de toute manifestation publique sur l'environnement et engage la structure dont je suis responsable, à respecter les principes d'une conduite éco-citoyenne ainsi que les engagements pris au sein de ce dossier (cf engagements développement durable) ;**
- **demande une subvention totale dans le cadre de ce dossier : 20 000 €**
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée **sur le compte bancaire ou postal de l'organisme :**

| | | | | |
|----------------------------|----------------------------|--------------|------------------|-----|
| Nom du titulaire du compte | | | | |
| Banque | | | | |
| RIB | Code Banque /Etablissement | Code guichet | Numéro de compte | Clé |
| | | | | |
| IBAN | | | | |

Fait, le 23 mars 2011 à Champs sur Marne

Signature


Edward JOSSA

Président

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

¹Déclaration de changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations -- préfecture ou Sous-préfecture.

BEE - SUIVI BUDGET PREVISIONNEL - BORDEAUX - 28 JUIN 2022 - 200 pax

| Postes de dépenses | Montant HT |
|--|-------------------|
| location site | 30 086 € |
| Plateforme digitale | 49 295 € |
| Journaliste / préparation + animation | 4 000 € |
| Journaliste / préparation + animation | 3 700 € |
| Régie technique | 17 938 € |
| Hébergement | 9 000 € |
| Traiteur | 35 000 € |
| Traduction / accessibilité | 19 330 € |
| Agence d'hôtesse | 1 500 € |
| Location de matériel | 7 407 € |
| Photos de l'événement | 1 290 € |
| captation de 8 interviews | 1 780 € |
| Internet fibre / augmentation du débit | 2 500 € |
| Scénographie | 12 698 € |
| Affichage extérieur | |
| Total | 195 524 € |

| | |
|--------------------|------------------|
| Total prévisionnel | 195 524 € |
| Total dépensé | 0 € |
| Solde | 195 524 € |

| Répartition du budget / organisateur | |
|---|------------------|
| UGAP | 117 000 € |
| Bordeaux Métropole | 28 438 € |
| Ville de Bordeaux | 20 000 € |
| CCI Bordeaux - Gironde | 30 086 € |
| Budget | 195 524 € |

Colloque digital et présentiel

Bordeaux Echanges Européens

Pour des achats publics engagés

Palais de la Bourse à Bordeaux - 28 juin 2022



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

COLLOQUE
BORDEAUX ÉCHANGES EUROPÉENS

LES ORGANISATEURS DE L'ÉVÈNEMENT



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**



Le choix de l'achat juste



Le contexte

Co-organisation par Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, la CCI Bordeaux Gironde et l'UGAP

Un colloque à destination des collectivités territoriales,
digital et présentiel à la fois,

pour rassembler les acteurs politiques et économiques autour de la
**commande publique responsable, facteur du développement
économique des territoires**

A vocation bisannuelle, tous les 2 ans

Le contexte

2 objectifs

- **La promotion d'une réflexion commune** sur le cadre réglementaire européen et son interprétation
- **Le partage d'informations sur les bonnes pratiques** et les stratégies entre acheteurs de l'Union européenne

2 axes de réflexion pour porter le colloque dans la durée

Les achats responsables et leurs impacts sur le développement économique des territoires

2 enjeux

- Trouver **des outils « ailleurs »** pour aider les entreprises à gagner sur leur territoire et au-delà
- Développer la prise de conscience du **rôle de l'acheteur** et de sa responsabilité dans le développement économique des territoires

Cibles et associations partenaires

Cibles France

- COLLECTIVITES TERRITORIALES
- Acheteurs publics
- Acteurs économiques (entreprises, French Tech, Agences de développement économiques, pôles de compétitivité ...)
- VIP invités des co-organisateur
- Représentants de la commission européenne
- Représentants de la présidence de l'Union Européenne et du futur gouvernement
- Représentants du monde RSE, ESS, Economie circulaire, DD
- Universitaires

Autres partenaires

- 3AR** Association des Acheteurs Responsables de Nouvelle-Aquitaine
- APASP** - Association pour L'Achat Dans Les Services Publiques
- Chaire d'Achat Public** de l'Université de Paris-Saclay
- Convergences marchés** de la CCI Bordeaux-Gironde
- ESS France** Chambre française de l'économie sociale et solidaire
- French Tech**
- ICLEI** - Réseau mondial de gouvernements locaux et régionaux engagés dans le développement urbain durable
- INET** - Institut National des Etudes Territoriales
- INSP** - Institut National du Service Public
- UDITE** - Union des Dirigeants Territoriaux de l'Europe.



Le déroulé

10 h

Introduction par les dirigeants co-organisateur

Intervention de la Commission Européenne

1^{ère} plénière avec élus et la DAJ ministère des finances

2 tables rondes

Intervention de CCI France

Cocktail déjeunatoire

3 tables rondes

2^{ème} plénière avec un grand témoin expert

Intervention de la présidence française de l'UE

Conclusion avec les présidents de Bordeaux Métropole et de la Région

17 h

Cocktail avec les représentants des associations nationales des partenaires institutionnels



La plateforme digitale

Plateforme mise en œuvre avec Otrement Event, entreprise bordelaise

2 journalistes animateurs

Traduction des interventions anglais/français

Un **ESPACE PARTENAIRES** pour leur promotion (associations collectivités territoriales, achats responsables, partenaires institutionnels)

Un **ESPACE CONSEIL** pour présenter les entreprises régionales et les solutions UGAP responsables

Interludes entre les tables rondes travaillés avec l'EFAP de Bordeaux pour présenter :

- Bordeaux et sa région
- Des entreprises responsables de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine

Création d'une **scénographie** et d'un aménagement spécifique du Palais de la Bourse



Le plan communication

Un plan de communication travaillé pour une communication commune cohérente avant, pendant et après le colloque avec les co-organisateurs

Un plan média PRINT, WEB et réseaux sociaux en relation avec les associations qui seront des relais auprès de leurs membres

Un PREMIER SAVE THE DATE dès la 1ère semaine de février avec « relance » tous les mois

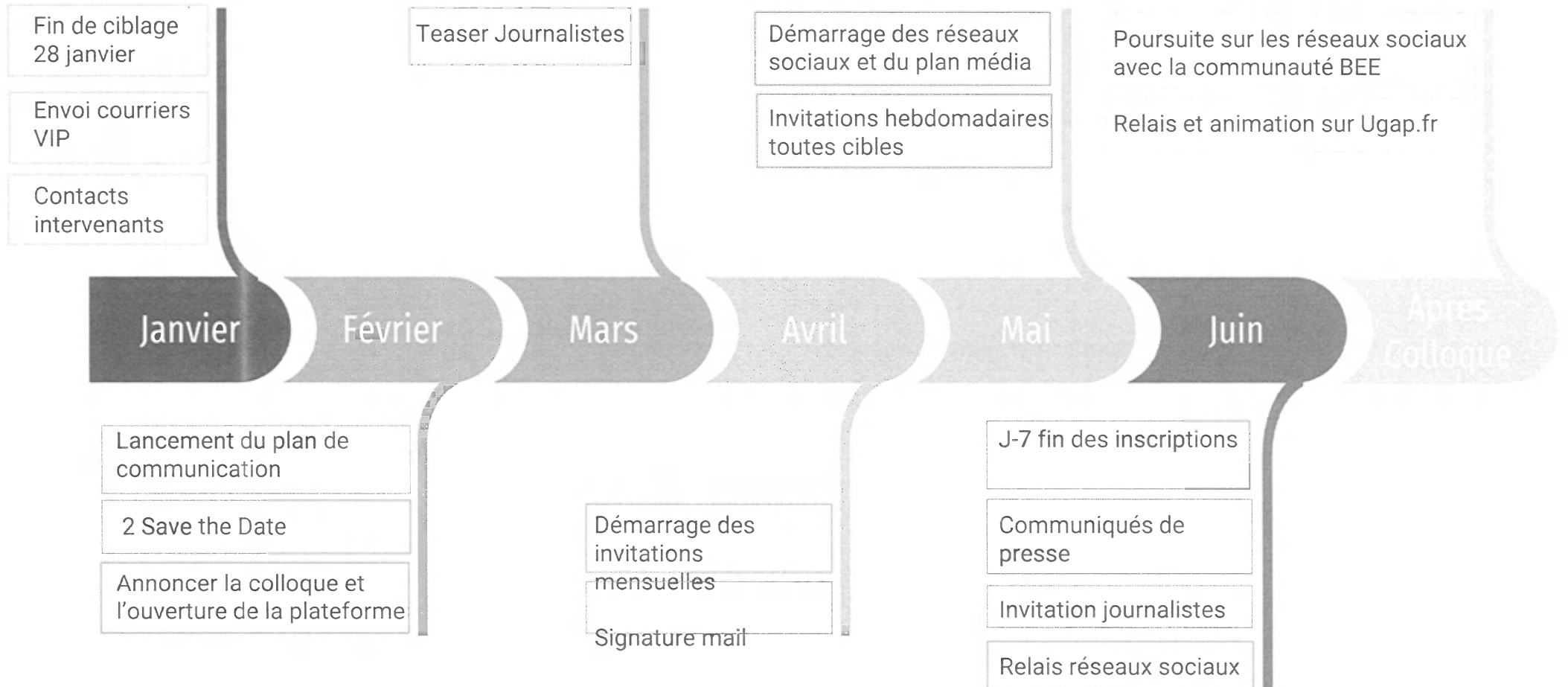
Environ 40 000 contacts dont près de 70% sont des acheteurs
Plus de 90 % des contacts seront invités en distanciel

OBJECTIFS POUR LE 28 JUIN

=> 3500 connexions dans la journée

=> 200 personnes en présentiel au Palais de la Bourse

Rétroplanning





POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

MERCI

DE VOTRE ATTENTION



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

Programme du colloque BEE – 28 juin 2022

Bordeaux Echanges Européens, *Pour des achats publics engagés*

DISCOURS D'OUVERTURE

INTRODUCTION DU COLLOQUE PAR LES CO-ORGANISATEURS

- **Patrick SEGUIN**, Président de la CCI Bordeaux-Gironde
- **Pierre HURMIC**, Maire de Bordeaux

LE MOT DE LA COMMISSION EUROPEENNE

- **Kerstin Jorna**, Directrice générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME de la Commission européenne (GROW) ou de son représentant

1ERE PLENIERE

QUELLES ACTIONS POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE ET CREATRICE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU SEIN DES TERRITOIRES ?

ELUS DE COLLECTIVITES ET REPRESENTANT DE L'ETAT FONT LE TOUR D'HORIZON DES ACTIONS ET GRANDS AXES STRATEGIQUES POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE, FACTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES. EN PRESENCE DE :

- **Laure BÉDIER**, Directrice des affaires juridiques, ministère de l'Économie, des finances et de la relance
- **Carole DELGA**, Présidente de la région Occitanie, Présidente des Régions de France, ou son représentant
- **David LISNARD**, Maire de Cannes, Président de la Communauté de Cannes et du Pays de Lérins, Président de l'Association des Maires de France, ou son représentant
- **Sébastien MARTIN**, Président du Grand Chalon, Président d'Intercommunalités de France
- **Johanna ROLLAND**, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole, Présidente de France urbaine, ou son représentant

TABLE RONDE N° 1

LA COMMANDE PUBLIQUE EUROPEENNE, ETAT DE LA QUESTION

UNE ANALYSE DES TENDANCES ET DIFFERENCES AU SEIN DE L'EUROPE, APPUYEE PAR DES EXEMPLES EUROPEENS EN MATIERE D'INNOVATION AVEC :

- **François LICHERE**, Professeur agrégé de droit public, Directeur de la Chaire de droit des contrats publics Jean-Moulin Lyon 3



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

- Ivo LOCATELLI, Expert senior à la Commission européenne, chef de l'équipe achats stratégiques (innovation, achats verts et sociaux), Italie
- Hannu LATVA-RASKU, Chef de projet chez Sitowise, Finlande *
- Vasilios TSANIDIS, Conseiller en approvisionnement en innovation au Conseil européen de l'innovation Commission européenne, Conseil européen de l'innovation et Agence exécutive PME (EISMEA), Grèce

TABLE RONDE N° 2

LES ENTREPRISES ET LA COMMANDE PUBLIQUE EN EUROPE

REFLEXION AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES VERS LA COMMANDE PUBLIQUE EN EUROPE, ILLUSTREE PAR DEUX EXEMPLES, ITALIEN ET IRLANDAIS ET LE TEMOIGNAGE DE CHEFS D'ENTREPRISE. AVEC LA PARTICIPATION DE :

- Geert VAN HECKE, Directeur des ventes chez Van Hool, Belgique
- François LUCAS, Directeur général Arcade cycles, France
- Mauro DRAOLI, Directeur de l'Innovation, AGID, Italie *
- Maria GAVIN, Leader du premier programme irlandais Small Business Innovation Procurement Research (SBIR), Enterprise Ireland, Irlande

LE MOT DE CCI FRANCE

- Alain DI CRESCENZO, Président de CCI France

TABLE RONDE N° 3

LES MARCHES STRATEGIQUES EN EUROPE

FACE AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE PAR LA PANDEMIE MONDIALE ET LES DERNIERS EVENEMENTS EN UKRAINE, RECENTRER CERTAINS MARCHES INDUSTRIELS OU DITS DE « PROXIMITE » DEVIENT STRATEGIQUE A L'ECHELLE DES REGIONS, DE LA FRANCE OU DE L'EUROPE. TOUR DE TABLE DE QUELQUES APPROCHES EN EUROPE ET AU ROYAUME UNI EN MATIERE D'ACHATS RESPONSABLES, AVEC LES INTERVENTIONS DE :

- Valentina SCHIPPERS, Expert, coordinateur d'Urban Agenda Partenariat sur les marchés publics innovants et responsables, Président du Groupe de travail Eurocities marchés publics, coordinateur Achats circulaires Région métropole Amsterdam, Pays-Bas
- Simon CLEMENT, Coordonnateur principal, Économie durable et approvisionnement, ICLEI Europe
- Sarah LONGLANDS, Directrice générale, CLES Center for Local Economic Strategies Manchester et peripheries, Royaume-Uni *
- Joe CULLINANE, Leader du North Ayrshire Council. Responsable du Cabinet pour le développement du patrimoine communautaire, Ecosse *



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

TABLE RONDE N°4

COMMENT MESURER L'ENGAGEMENT RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ?
PRESENTATION DES METHODES ET EXEMPLES EUROPEENS POUR RENDRE COMPTE AUX
CITOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN ŒUVRE

- **Angela RUSSO**, Responsable des projets de coopération internationale, Consip S.p.A. détenue par le ministère italien de l'Économie et des finances (MEF), Italie
- **Stéphane SAUSSIER**, Professeur d'économie et de management public, Directeur de la Chaire Economie des Partenariats Public-Privé, IAE, Sorbonne business school, Université Paris 1, France
- **Nadège HAVET**, Sénatrice du Finistère, France *
- **Gonçalo NEGRAO**, représentant de la ville de Lisbonne, Portugal

TABLE RONDE N° 5

LE DEVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ALORS QUE LA COLLOQUE EST ORGANISÉ A BORDEAUX, CAPITALE MONDIALE DE L'ESS
POUR 4 ANS, DE 2022 A 2026, QUELS PLANS D' ACTIONS PEUVENT ÊTRE ENVISAGÉS
POUR FAVORISER L'ESS PAR LES ACHATS PUBLICS EN FRANCE ET EN EUROPE ? ELEMENTS
DE REPONSE AVEC :

- **Antoine DÉTOURNÉ**, Délégué général ESS France, Chambre de l'économie sociale et solidaire, France
- **Représentant de la Commission européenne** sur le plan d'action pour l'ESS *
- **Stéphane PFEIFFER**, Adjoint au maire de Bordeaux, chargé du service public du logement et du logement, de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire et des formes économiques innovantes, Bordeaux, France

2EME PLENIERE

QUEL AVENIR POUR LES ACHATS PUBLICS ENGAGÉS ? PROSPECTIVE SUR LES EVOLUTIONS
DE LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE EN EUROPE ET SON IMPACT SUR LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES, AVEC LE GRAND TEMOIN DE BEE

- **Adina CRISAN-REVOL**, Porte-parole en France de la Commission européenne, Docteure en sciences politiques et enseignante à Sciences PO, diplômée du Collège d'Europe, chercheuse associée au Centre d'études européennes

LE MOT DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPEENNE

- En cours *

DISCOURS DE CLOTURE

CONCLUSION DU COLLOQUE PAR LES CO-ORGANISATEURS

- **Edward JOSSA**, Président de l'UGAP
- **Alain ANZIANI**, Président de Bordeaux Métropole



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

COCKTAIL AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

* Sous réserve de confirmation



*

BEE Colloquium Program – June 28, 2022
Bordeaux European Exchanges,
Fair local public buyers

OPENING SPEECH

INTRODUCTION OF THE COLLOQUIUM BY THE CO-ORGANIZERS

- Patrick **SEGUIN**, President of the CCI Bordeaux-Gironde
- Pierre **HURMIC**, Mayor of Bordeaux

KEYNOTES BY THE EUROPEAN COMMISSION

- Kerstin **Jorna**, Director-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs (GROW), European Commission or his representative

1ST PLENARY

WHAT ACTIONS FOR A FAIR AND REASONABLE PUBLIC ORDER THAT CREATES ECONOMIC DEVELOPMENT WITHIN THE TERRITORIES?

REPRESENTATIVES OF THE COMMUNITIES ET REPRESENTATIVES OF THE STATE GIVE AN OVERVIEW OF ACTIONS AND MAJOR STRATEGIC AXES FOR RESPONSIBLE PUBLIC PROCUREMENT, A FACTOR IN THE ECONOMIC DEVELOPMENT OF THE TERRITORIES.

IN THE PRESENCE OF:

- Laure **BÉDIER**, Director of Legal Affairs, Minister of Economy, Finance and Recovery, France
- Carole **DELGA**, President of the Occitanie Region, President of the Regions of France or her representative, France
- David **LISNARD**, Mayor of Cannes, President of the Community of Cannes and the Pays de Lerins, President of the Association of Mayors of France or his representative, France
- Sébastien **MARTIN**, President of Grand Chalons, President of Intercommunalités de France, France
- Johanna **ROLLAND**, Mayor of Nantes, President of Nantes Metropole, President of Urban France or her representative, France

WORKSHOP 1

THE EUROPEAN PUBLIC PROCUREMENT, STATE OF THE ART

AN ANALYSIS OF TRENDS AND DIFFERENCES WITHIN EUROPE, SUPPORTED BY EUROPEAN EXAMPLES OF INNOVATION WITH:



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

- **François LICHERE**, Associate Professor of Public Law, Director of the Jean-Moulin Lyon 3 Chair of Public Contract Law, France
- **Ivo LOCATELLI**, Senior Expert at the European Commission, Strategic Procurement Team Leader (Innovation, Green and Social Procurement), Italy
- **Hannu LATVA-RASKU**, Project Manager at Sitowise, Finland *
- **Vasilios TSANIDIS**, Innovation Procurement Advisor at the European Innovation Council European Commission, European Innovation Council and SME Executive Agency (EISMEA), Greece

WORKSHOP 2

ENTERPRISES AND PUBLIC PROCUREMENT IN EUROPE

REFLECTION ON SUPPORTING ENTERPRISES TOWARDS PUBLIC PROCUREMENT IN EUROPE, ILLUSTRATED BY TWO EXAMPLES, THE ITALIAN AND IRISH AND THE TESTIMONY OF ENTREPRENEURS. WITH THE PARTICIPATION OF:

- **Geert VAN HECKE**, Sales Manager at Van Hool, Belgique
- **François LUCAS**, General Manager Arcade cycles, France
- **Mauro DRAOLI**, Director of Innovation; AGID, Italy *
- **Maria GAVIN**, Leader of Ireland's first Small Business Innovation Procurement Research (SBIR) programme, Enterprise Ireland, Ireland

THE WORD OF THE CCI FRANCE

- **Alain DI CRESCENZO**, President of CCI France

WORKSHOP 3

STRATEGIC MARKETS IN EUROPE

FACED WITH THE CHALLENGES BROUGHT TO LIGHT BY THE WORLD PANDEMIC AND THE LATEST EVENTS IN UKRAINE, REFOCUSING CERTAIN INDUSTRIAL MARKETS OR SO-CALLED "PROXIMITIES" BECOMES STRATEGIC AT THE REGIONAL, FRENCH OR EUROPEAN LEVEL. ROUND TABLE OF SOME APPROACHES IN EUROPE AND THE UNITED KINGDOM TO RESPONSIBLE PURCHASING, WITH INTERVENTION BY:

- **Valentina SCHIPPERS**, Expert, Coordinator of Urban Agenda Partnership on Innovative and Responsible Public Procurement, President of the Eurocities Public Procurement Working Group, Circular Purchasing Coordinator Metropolitan Region Amsterdam, Netherlands
- **Simon CLEMENT**, Senior Coordinator Sustainable Economy and procurement, ICLEI Europe
- **Sarah LONGLANDS**, Managing Director, CLES Center for Local Economic Strategies Manchester and Peripheries, UK *
- **Joe CULLINANE**, Leader of the North Ayrshire Council. Cabinet Leader for Community Heritage Development, Scotland *



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

WORKSHOP 4

HOW CAN RESPONSIBLE PUBLIC PROCUREMENT BE MEASURED?

PRESENTATION OF EUROPEAN METHODS AND EXAMPLES FOR REPORTING TO CITIZENS ON PUBLIC POLICIES IMPLEMENTED

- **Angela RUSSO**, Head of International Cooperation Projects, Consip S.p.A. owned by the Italian Ministry of Economy and Finance (MEF), Italy
- **Stéphane SAUSSIER**, Professor of Economics and Public Management, Director of the Chair in Economics of Public-Private Partnerships, IAE, Sorbonne Business School, Université of Paris, France
- **Nadège HAVET**, Senator of Finistère, France
- **Gonçalo NEGRAO**, Representative of the city of Lisbon, Portugal

WORKSHOP 5

THE DEVELOPMENT OF THE SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY

WHILE THE SYMPOSIUM IS BEING HELD IN BORDEAUX, THE WORLD CAPITAL OF SSE FOR 4 YEARS, FROM 2022 TO 2026, WHAT ACTION PLANS CAN BE ENVISAGED TO PROMOTE THE SSE THROUGH PUBLIC PROCUREMENT IN FRANCE AND EUROPE ? RESPONSE ELEMENTS WITH

- **Antoine DETOURNE**, General Delegate ESS France, French Chamber of social and solidarity economy, France
- **European Commission representative** on the SSE Action Plan
- **Stéphane PFEIFFER**, Deputy Mayor of Bordeaux, in charge of the public service of housing and housing, employment, social and solidarity economy and innovative economic forms, Bordeaux, France

2ND PLENARY

THE GREAT WITNESS

WHAT IS THE FUTURE FOR PUBLIC PROCUREMENT CONTRACTS?

PROSPECTIVE DEVELOPMENTS IN RESPONSIBLE PUBLIC PROCUREMENT IN EUROPE AND ITS IMPACT ON THE ECONOMIC DEVELOPMENT OF THE TERRITORIES

- **Adina CRISAN-REVOL**, Spokesperson in France of the European Commission, Doctor of Political Science and teacher at Sciences PO, graduate of the College of Europe, Associate Researcher at the Centre for European Studies

THE WORD OF THE FRENCH PRESIDENCY OF THE EUROPEAN UNION

- In progress *

CLOSING ADDRESS

CONCLUSION OF THE COLLOQUIUM THE CO-ORGANIZERS

- **Edward JOSSA**, President of UGAP
- **Alain ANZIANI**, President of Bordeaux Metropole



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

COCKTAIL WITH PARTNER ASSOCIATIONS

* Subject to confirmation

